



Règlement 2018 et Equipement obligatoire

Règlement :

Art 1 : Définition de l'épreuve

Le TOP est une manifestation organisée par l'association Top Oxygène. Elle se déroule, chaque année, à Porquerolles. Porquerolles est une île protégée qui fait partie du Parc National de Port-Cros. L'édition 2018 se déroulera le samedi 22 septembre 2018.

Cette manifestation est composée de 3 épreuves : natation, bike & run en VTT et trail. Elle se déroule par équipe de 2 : Masculines / Féminines / Mixtes

Les distances sont :

- **Top (Longue distance)** : 1,5km de natation, 35km de bike & run et 10km de trail sur sentier.
 - **Half Top** : 750m de natation en relais*, 17km de Bike & Run et 7 km de trail sur sentier
- *Chaque équipier réalise une boucle de 750m à son tour

Le **TOP** est un format de course Tri X Natura. Le principe est la semi-autosuffisance, sur des pistes et des sentiers de randonnée. Il implique une certaine autonomie en boisson et en nourriture sur l'ensemble de la course. Il est donc impératif que chaque concurrent apporte sa réserve d'eau (Camel Bag ou gourdes) afin de récupérer l'eau fournie sur le parcours dans leur récipient.

Art 2 : Certificat médical ou licence :

Tout participant devra impérativement présenter une des deux pièces justificatives suivantes :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition (émis après le 22/09/2017)
- Une licence sportive de la FF Tri (de l'année en cours)

L'ouverture des inscriptions est prévue le 12 janvier 2018. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 01 septembre 2018, dans la limite des places disponibles.

Toutes les pièces justificatives (licence, autorisation parentale, certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ...) devront obligatoirement être envoyées **avant le lundi 17 septembre 2018**. En cas de non présentation des pièces demandées, ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

Paiement

Le paiement est possible par carte bancaire (VISA, MASTERCARD) via le site timingzone.com ou via l'envoi de chèque au siège de l'association Top Oxygène. Le débit de la carte bancaire est immédiat au moment de l'inscription sur le site.

Option Assurance annulation (facultative)

Au moment de l'inscription, il est proposé la mise en place d'une « option assurance annulation » pour un montant de vingt-deux euros (22 €) par équipe.

En cas de mise en place d'une option assurance annulation, la sélection de la case « J'accepte le règlement de l'organisateur et la décharge ci-dessus » et la confirmation de la commande entraîne l'acceptation par l'acheteur de l'intégralité des conditions générales de vente, y compris celles relatives à l'option assurance annulation, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

1) En cas de sélection, le coût de l'option assurance annulation choisie sera ajouté à la somme due par le demandeur et le montant total sera réglé en une seule fois.

2) L'achat de l'option assurance annulation permet le remboursement des droits d'inscription selon les conditions précises mentionnées dans son formulaire

Art 3. Retrait billets passage bateau aller/retour :

Afin d'éviter une affluence trop importante à l'embarcadere de la Tour Fondue, ainsi qu'au retrait des dossards, nous vous demandons de respecter le contenu du programme qui est mentionné à l'article 5 du présent règlement. Les bateaux effectuant la navette entre la Tour Fondue et l'île de Porquerolles ont une capacité de 250 personnes.

Les compétiteurs du TOP bénéficieront d'un tarif négocié avec la compagnie TLV. Pour récupérer votre billet pré acheté à tarif réduit, vous devez faire part de votre inscription au TOP, lors de votre présentation à l'accueil de la Tour Fondue, et indiquer votre nom.

Art 4. Retrait des dossards :

Les retraits des dossards pour le TOP et Half-TOP se feront le vendredi de 17h à 19h et le samedi matin de la course à partir de 8H, sur l'île de Porquerolles, à la salle de la mairie.
Le retrait des dossards peut être effectué par un seul membre de l'équipe.

Tous les documents administratifs doivent avoir été envoyés par courrier ou par mail au bureau du Top, à Paris. Aucun document ne sera pris sur place afin d'éviter un encombrement administratif de dernière minute avec nos équipes.

Art 5 Programme :

Vendredi 21 septembre 2018 :

- Retrait des dossards à partir de 17h. Salle de la Mairie de Porquerolles

Samedi 22 septembre 2018, épreuve du TOP et Half TOP :

- 1er bateau au départ Tour Fondue : 7H30 / horaire à confirmer au 0494582181. Traversée de 15 minutes vers Porquerolles
- Retrait des dossards à partir de 8h à la Salle de la Mairie
- Horaire du départ de l'épreuve TOP : 10h30 (susceptible de changement)
- Horaire du départ de l'épreuve du Half-Top : 5 minutes après le départ du Top
- Temps donné du premier au TOP : 3h30 / Temps donné du dernier au TOP : 6H30
- Temps donné du premier au Half-TOP : 2h15 / Temps donné du dernier au Half-TOP : 4h00
- Remise des prix sur la place de l'église : 16h30

Art 6. Participation :

Le **TOP et le Half-TOP** sont ouverts à tout coureur, homme ou femme, âgé de + de 18 ans.

Art 7. Barrière horaire :

TOP : bike & run : + 5H après le départ, finish line : +7H après le départ

- Rappel temps 2017 :
 - 1^{er} : 3H36
 - Dernier : 6H32

Half-TOP : bike & run : +3H après le départ, finish line : +4H30 après le départ

- Rappel temps 2017 :
 - 1^{er} : 2H15
 - Dernier : 4H02

Art 8. Ravitaillements et pointages des participants :

Sur chaque poste de ravitaillement un pointage sera effectué. Les participants n'ayant pas été pointés seront pénalisés.

Nous demandons à l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'hygiène et la propreté sur les différentes zones de ravitaillements. Des bénévoles sont là pour vous servir et des containers poubelles sont là pour y déposer vos déchets.

Art 9 : Equipement Obligatoire et interdiction :

Les concurrents sont tenus à certaines règles de sécurité strictes. Le lieu de la course étant un parc national, il faut comprendre que l'assistance et le suivi ne seront pas aussi immédiats que pour un évènement classique.

Ainsi, les concurrents sont tenus d'avoir :

- Le gobelet réutilisable fourni par l'organisation lors du retrait des dossards. Attention, il n'y aura plus de gobelets aux ravitaillements, si vous n'avez pas le vôtre, vous ne pourrez vous servir en boisson !
- Un casque de VTT pour chaque concurrent
- Téléphone portable (facultatif)

Il est fortement conseillé aux participants de se munir d'une réserve d'eau (Camel Bag ou gourdes) afin de pouvoir s'hydrater entre les ravitaillements. Il peut rapidement faire chaud sur l'île, même à cette période, et il est nécessaire de s'hydrater en continu lors de la course.

Le non-respect de ces points entrainera la mise en place de pénalités temps ou l'exclusion de la course sans prétendre à aucun remboursement.

ATTENTION, le tractage est interdit.

Art 10. Dossard :

Le dossard doit être impérativement épinglé sur votre poitrine de manière visible.

Art 11. Parcours et Balisage :

Le parcours sera balisé avec de la rubalise. Nous vous demandons d'être très vigilant. Les sentiers sont quelques fois pourvus de racines ou de gros cailloux, une chute sur ce type de sol peut être grave, alors la plus grande prudence est recommandée. Au cas où vous vous seriez égaré nous vous demandons de revenir sur vos pas, là où vous avez vu la dernière rubalise.

Attention, afin de ne pas marquer la nature de notre présence, les indications de parcours seront très simples. Il est recommandé d'être vigilant. Egalement, des contrôleurs effectueront des contrôles de dossards sans prévenir afin d'éviter toute tentative d'utiliser des chemins de traverse.

Art 12. Médicalisation et sécurité des participants :

L'épreuve sera médicalisée par avec une équipe de secouristes en poste sur la place du village et prête à intervenir.

Art 13. Protection de l'environnement :

Vous allez évoluer dans un milieu sensible et protégé. L'île de Porquerolles fait partie du Parc National de Port Cros et à ce titre, le site est extrêmement protégé car les espaces naturels traversés sont sensibles. Nous vous demandons de ne pas jeter vos déchets personnels. Vous pourrez le faire sur les points de ravitaillements. Tout participant surpris à ne pas respecter cet article se verra disqualifié et encourra des sanctions administratives. Une charte de bonne conduite sera signée par chaque participant.

Art 14. Prix de l'inscription :

Frais d'inscription :

Tarif 2018	
Cotisation annuelle Association Top (obligatoire)	15€/participant
Equipe TOP Tri X Natura	99€/participant
Equipe Half-Top	99€/participant

Tarif des options :

Hébergement en pension complète au centre IGESA le vendredi soir	85€
Hébergement en pension complète au centre IGESA le samedi soir	85€
Pasta Party du vendredi soir	14€
Location d'un VTT Specialized (ou équivalent) sur l'île	13€
Traversée bateau Porquerolles (A/R) (tarif grand public 2017 TLV : 19,50€)	16€
Traversée bateau Porquerolles pour un VTT (A/R) (tarif grand public 2017 TLV : 14,50€)	14€
After-TOP	25€
Assurance annulation	22€

Les frais d'inscription comprennent :

1 bonnet de bain pour chaque participant

1 gobelet pliable réutilisable à utiliser aux ravitaillements

1 produit « finisher » pour ceux qui passent la ligne d'arrivée
Les ravitaillements
L'assistance médicale
La sécurité parcours
La remise des prix
Les récompenses
Un TopKado composé de produits offerts par les partenaires du TOP pour chaque participant
Le déjeuner d'après-course

Art 15. Assurance :

Oxygène contracte une assurance responsabilité civile course auprès de la compagnie MMA. Nous invitons chaque participant à contracter une assurance individuelle nominative valable pour l'épreuve.

Art 16. Limite d'inscription :

L'épreuve est limitée à 150 équipes. Une fois le nombre de participants atteint, les inscriptions seront closes.

Art 17. Vestiaires, remise des prix :

VESTIAIRES :

Vous pourrez déposer vos effets personnels, à l'école de Porquerolles.

REMISE DES PRIX :

Elle se fera dans la foulée (vers 16H30) et en fonction du classement annoncé par la cellule chronométrage. Seront récompensées pour chaque format (TOP et Half-TOP) :

- Les 3 premières équipes Scratch
- La première équipe Masculine
- La première équipe Féminine
- La première équipe Mixte
- La première équipe Vétéran
- La première équipe Parent-Enfant

Art 18. Annulation de l'épreuve :

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour le cas de grosses intempéries ou autre événement majeur. Une autre date sera fixée si l'épreuve est reportée.

Art 20. Droit à l'image :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation Top Oxygène, pour l'utilisation de son image sur tout support publicitaire ou promotionnel. Une autorisation de droit à l'image est intégrée dans les conditions générales d'inscriptions.

Art 21. Quizz Sensibilisation à l'Environnement :

Pour participer à la course, toute l'équipe doit avoir au préalable retourné le questionnaire Quizz **Sensibilisation à l'environnement**, rédigé en partenariat par le Parc National de Port Cros qui donnera lieu d'un tirage au sort parmi les meilleurs répondants pour le gain d'une récompense. Une partie de la cotisation à l'Association TOP Oxygène sera reversée à une association défendant la cause environnementale.

